

**Fondation de l'Université  
du Québec à Montréal**

**États financiers  
au 30 avril 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8
Notes complémentaires	9 - 17

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

---

**Raymond Chabot  
Grant Thornton s.e.n.c.r.l.**  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres de  
Fondation de l'Université du Québec à Montréal

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal (ci-après « la Fondation »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2020 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 avril 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 8 octobre 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

## Fondation de l'Université du Québec à Montréal

### Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Fonds général		Fonds spécial		Fonds des immobilisations		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>								
Contribution de l'Université du Québec à Montréal (note 5)	1 452 601	1 452 601					1 452 601	1 452 601
Revenus nets de stationnement (note 6)	145 729	152 813					145 729	152 813
Revenus nets de placements (note 7)	154 624	575 905	436 165	1 948 953			590 789	2 524 858
Autres	83 878	62 850					83 878	62 850
	<b>1 836 832</b>	<b>2 244 169</b>	<b>436 165</b>	<b>1 948 953</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 272 997</b>	<b>4 193 122</b>
<b>Dépenses</b>								
Dépenses d'opération								
Salaires et charges sociales	1 773 868	1 764 725					1 773 868	1 764 725
Honoraires professionnels	79 990	72 724					79 990	72 724
Fournitures, matériel et imprimés	42 607	38 188					42 607	38 188
Informatique	112 756	103 153					112 756	103 153
Déplacements, représentation, formation et événements	97 950	99 300					97 950	99 300
Télécommunications	15 703	16 491					15 703	16 491
Frais bancaires	40 307	29 616					40 307	29 616
Cotisations et abonnements	6 384	3 028					6 384	3 028
Frais de gestion de portefeuille	33 929	27 766	86 895	74 393			120 824	102 159
Amortissement des immobilisations corporelles					6 239	1 210	6 239	1 210
Dépenses de la Campagne majeure de développement								
Salaires et charges sociales	166 458	166 027					166 458	166 027
Communications		44 796						44 796
Lancement de la Campagne majeure de développement								
Honoraires professionnels	16 459	21 685					16 459	21 685
Déplacements, représentation, formation et événements	2 386 411	2 389 421	86 895	74 393			2 479 545	2 465 024
	<b>(549 579)</b>	<b>(145 252)</b>	<b>349 270</b>	<b>1 874 560</b>	<b>(6 239)</b>	<b>(1 210)</b>	<b>(206 548)</b>	<b>1 728 098</b>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses avant les postes énumérés ci-dessous								
Dons (note 8)	5 488 787	5 457 841	2 456 994	2 434 546			7 945 781	7 892 387
Contributions et bourses	(5 325 268)	(5 265 979)	(858 080)	(980 226)			(6 183 348)	(6 246 205)
Assurance vie – primes des donateurs	(26 525)	(37 318)					(26 525)	(37 318)
	136 994	154 544	1 598 914	1 454 320			1 735 908	1 608 864
<b>Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses</b>	<b>(412 585)</b>	<b>9 292</b>	<b>1 948 184</b>	<b>3 328 880</b>	<b>(6 239)</b>	<b>(1 210)</b>	<b>1 529 360</b>	<b>3 336 962</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 5 fournit d'autres informations sur les résultats.

## Fondation de l'Université du Québec à Montréal

### Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Fonds général		2020	2019
	Grevé d'affectations d'origine interne	Non grevé d'affectations	Fonds spécial	Fonds des immobilisations
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	527 007		28 258 757	713
Investi en immobilisations	(34 547)			34 547
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses		(412 585)	1 948 184	(6 239)
Virement	(412 585)	412 585		
Solde à la fin	79 875	-	30 206 941	29 021
			<b>28 786 477</b>	<b>25 449 514</b>
			<b>1 529 360</b>	<b>3 336 963</b>
			<b>30 315 837</b>	<b>28 786 477</b>

Les fonds sont affectés au moyen de résolutions du conseil d'administration. Les sommes serviront au financement des Campagnes majeures de développement, dont 182 917 \$ ont été utilisés en 2019-2020 (234 429 \$ en 2018-2019), au développement de systèmes d'information de gestion, dont aucune somme n'a été utilisée en 2019-2020 (néant en 2018-2019), ou à la bonification du programme de bourses aux étudiants de l'Université du Québec à Montréal. De plus, une somme de 229 668 \$ a été virée en 2019-2020 afin d'assurer l'équilibre budgétaire.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	1 529 360	3 336 963
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 239	1 210
Variation nette de la juste valeur des placements	636 620	(1 430 205)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 9)	772 071	1 456 171
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>2 944 290</u>	<u>3 364 139</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(34 547)	
Placements	(25 279 690)	(18 814 979)
Cession de placements	22 474 396	16 496 088
Immobilisations corporelles		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(2 839 841)</u>	<u>(2 318 891)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>104 449</b>	<b>1 045 248</b>
Encaisse au début	<u>1 332 637</u>	<u>287 389</u>
Encaisse à la fin	<u><u>1 437 086</u></u>	<u><u>1 332 637</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Bilan

au 30 avril 2020

	2020			2019		
	Fonds général \$	Fonds spécial \$	Fonds des immobilisations \$	Total \$	Total \$	Total \$
<b>ACTIF</b>						
Court terme						
Encaisse	1 437 086			1 437 086		1 332 637
Placements (note 10)	12 845 716			12 845 716		12 370 381
Intérêts courus	105			105		1 152
Débiteurs (note 11)	13 495			13 495		14 263
Avance au Fonds général, sans intérêt		611 058				
Frais payés d'avance	53 453			53 453		52 478
	14 349 855	611 058	-	14 349 855		13 770 911
Long terme						
Placements (note 10)		29 602 571		29 602 571		27 909 232
Immobilisations corporelles (note 12)			29 021	29 021		713
	14 349 855	30 213 629	29 021	43 981 447		41 680 856
<b>PASSIF</b>						
Court terme						
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 13)	5 579 982			5 579 982		5 477 773
Université du Québec à Montréal	324 547	6 688		331 235		268 991
Autres	611 058					
Dû au Fonds spécial, sans intérêt	7 754 393			7 754 393		7 147 615
Apports reportés (note 14)	14 269 980	6 688	-	13 665 610		12 894 379
		30 206 941		30 206 941		28 258 757
	79 875			79 875		527 007
			29 021	29 021		713
	79 875	30 206 941	29 021	30 315 837		28 786 477
	14 349 855	30 213 629	29 021	43 981 447		41 680 856
<b>SOLDES DE FONDS</b>						
Grévé d'affectations d'origine externe						
Grévé d'affectations d'origine interne						
Investi en immobilisations						

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur



# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION**

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement et de la recherche à l'Université du Québec à Montréal. L'Université du Québec à Montréal détient donc un intérêt économique dans la Fondation. La Fondation est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de la Fondation.

La juste valeur des placements détenus sur les marchés financiers par la Fondation a grandement fluctué au cours de cette période et certains événements prévus par la Fondation ont été annulés ou reportés.

Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures.

### **3 - MODIFICATION COMPTABLE**

Le 1<sup>er</sup> mai 2019, la Fondation a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Fondation.

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

---

### 4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés ouvertes canadiennes et en parts de fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Comptabilité par fonds

Le Fonds général comprend les actifs, les passifs, les dons, les legs ainsi que les autres revenus et les dépenses servant aux activités courantes de la Fondation. Il comprend les ressources non affectées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus du Fonds général lorsqu'ils sont gagnés.

Le Fonds spécial comprend les actifs et les dons dont seule la totalité ou une partie du revenu ou une partie du capital peut être distribuée en bourses ou destinée à d'autres activités.

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

---

### **4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Le Fonds des immobilisations comprend les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations corporelles.

#### **Constatation des revenus**

##### *Apports*

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de revenus du Fonds général, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le Fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus du Fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

##### *Revenus nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus nets de placements incluent les revenus d'intérêts, les revenus de dividendes, les revenus provenant de la participation aux revenus de fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la Fondation. Les revenus provenant de la participation aux revenus de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les revenus d'intérêts, les revenus de dividendes ainsi que la participation aux revenus de fonds communs de placement.

Les revenus nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Revenus nets de placements du Fonds spécial, alors que les revenus nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés au Fonds général.

##### *Revenus nets de stationnement*

La Fondation comptabilise ses revenus nets de stationnement lorsque les services sont rendus et qu'ils sont encaissés.

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

### 4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Promesses de dons*

Les promesses de dons sont comptabilisées au moment de l'encaissement des dons.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

#### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et la période qui suit :

	<u>Période</u>
Équipement informatique	3 ans

#### *Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### **Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

La Fondation a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

#### **Opérations entre apparentés**

Les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Fondation est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### **Ventilation des charges**

La Fondation a ventilé certaines dépenses de salaires et charges sociales dans les dépenses de la Campagne majeure de développement en fonction des budgets approuvés par le conseil d'administration.

# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

### 5 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

#### Contribution de l'Université du Québec à Montréal

La contribution de l'Université du Québec à Montréal est composée d'un montant de 1 000 000 \$ en 2020 (1 000 000 \$ en 2019) provenant d'une subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur allouée aux institutions d'enseignement pour leur fondation ainsi que d'une subvention directe de 452 601 \$ en 2020 (452 601 \$ en 2019) provenant directement du Fonds d'opération de l'Université du Québec à Montréal.

#### Autres

La Fondation bénéficie de l'utilisation de locaux et de personnel dont les frais sont pris en charge en totalité ou en partie par l'Université du Québec à Montréal. Ces contributions ne sont pas inscrites à l'état des résultats.

### 6 - REVENUS NETS DE STATIONNEMENT

En vertu d'un contrat de location, la Fondation loue les stationnements de l'Université du Québec à Montréal.

La Fondation transfère la gestion des opérations de stationnement à l'Université du Québec à Montréal, qui est responsable des opérations financières des stationnements et qui facture des dépenses de location et de gestion à la Fondation.

Ces opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds général		
Revenus		
Droits de stationnement	<u>2 573 679</u>	<u>2 751 833</u>
Dépenses		
Charges locatives	<u>1 704 344</u>	<u>1 798 664</u>
Contrat de gestion	<u>723 606</u>	<u>797 864</u>
	<u>2 427 950</u>	<u>2 596 528</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	<u>145 729</u>	<u>155 305</u>

Les contrats de gestion et de location sont renouvelables annuellement et peuvent être résiliés moyennant un préavis d'au moins 90 jours avant la date d'expiration du renouvellement des contrats.

**Fondation de l'Université du Québec à Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2020

**7 - REVENUS NETS DE PLACEMENTS**

	<b>2020</b>		
	Fonds général	Fonds spécial	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	36 781	78 771	115 552
Revenus de participation de fonds communs de placement	313 749	798 108	1 111 857
Variation nette de la juste valeur	(195 906)	(440 714)	(636 620)
	<u>154 624</u>	<u>436 165</u>	<u>590 789</u>
	<b>2019</b>		
	Fonds général	Fonds spécial	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	56 078	78 347	134 425
Revenus de participation de fonds communs de placement	278 622	681 606	960 228
Variation nette de la juste valeur	241 205	1 189 000	1 430 205
	<u>575 905</u>	<u>1 948 953</u>	<u>2 524 858</u>

**8 - DONNS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	\$	\$
Montants encaissés au cours de l'exercice		
Particuliers	4 188 293	3 143 230
Entreprises	2 150 820	2 186 044
Autres organismes sans but lucratif	2 213 446	3 927 534
	<u>8 552 559</u>	<u>9 256 808</u>
Variation des apports reportés	(606 778)	(1 364 421)
	<u>7 945 781</u>	<u>7 892 387</u>

**9 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	\$	\$
Intérêts courus	1 047	93 956
Débiteurs	768	13 882
Frais payés d'avance	(975)	1 487
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Université du Québec à Montréal	102 209	3 647
Autres	62 244	11 878
Apports reportés	606 778	1 364 421
Revenus reportés		(33 100)
	<u>772 071</u>	<u>1 456 171</u>

**Fondation de l'Université du Québec à Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2020

**10 - PLACEMENTS**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds général – placements présentés à court terme		
Dépôts à terme	<u>1 147 082</u>	<u>1 101 839</u>
Encaisse – fiduciaire	222 185	26 769
Parts de fonds communs d'actions canadiennes	489 686	1 473 682
Parts de fonds communs de placement à court terme	18	82 420
Parts de fonds communs d'actions étrangères	2 372 333	1 849 115
Parts de fonds communs de placements alternatifs	836 783	1 949 568
Actions de sociétés ouvertes canadiennes	1 099 749	919 687
Parts de fonds communs d'obligations canadiennes	<u>6 677 880</u>	<u>4 967 301</u>
	<u>11 698 634</u>	<u>11 268 542</u>
	<u>12 845 716</u>	<u>12 370 381</u>
Fonds spécial – placements présentés à long terme		
Encaisse – fiduciaire	464 728	17 515
Parts de fonds communs d'actions canadiennes	692 391	3 057 653
Parts de fonds communs de placement à court terme		60 475
Parts de fonds communs d'actions étrangères	9 879 169	6 886 651
Parts de fonds communs de placements alternatifs	2 621 783	6 529 315
Actions de sociétés ouvertes canadiennes	4 145 206	3 451 038
Parts de fonds communs d'obligations canadiennes	<u>11 799 294</u>	<u>7 906 585</u>
	<u>29 602 571</u>	<u>27 909 232</u>

**11 - DÉBITEURS**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds général		
Sommes à recevoir de l'Université du Québec à Montréal	1 005	1 215
Dons à recevoir	10 500	10 500
Autres	<u>1 990</u>	<u>2 548</u>
	<u>13 495</u>	<u>14 263</u>

**12 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**Fonds des immobilisations**

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	<u>38 178</u>	<u>9 157</u>	<u>29 021</u>	<u>713</u>



# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

### 13 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

#### Fonds général

Les sommes à remettre à l'État totalisent 33 887 \$ au 30 avril 2020 (59 574 \$ au 30 avril 2019) et représentent des taxes à la consommation.

### 14 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds général		
Solde au début	7 147 615	5 783 194
Montant constaté aux résultats	(5 325 268)	(5 265 979)
Montant encaissé pour les prochains exercices	<u>5 932 046</u>	<u>6 630 400</u>
Solde à la fin	<u><u>7 754 393</u></u>	<u><u>7 147 615</u></u>

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des contributions et des bourses du prochain exercice.

### 15 - PROMESSES DE DONS

Les promesses de dons des donateurs, non comptabilisées aux états financiers, s'élèvent à 17 023 577 \$ en 2020 (18 762 312 \$ en 2019) et se répartissent annuellement, sauf celles liées aux produits d'assurance vie et de legs testamentaires, comme suit :

	<u>\$</u>
2020-2021	4 767 807
2021-2022	3 136 246
2022-2023	2 428 308
2023-2024	621 814
2024-2025	448 222
2025 et années subséquentes	<u>281 990</u>
	11 684 387
Produits d'assurance vie	2 154 700
Legs testamentaires	<u>3 184 490</u>
	<u><u>17 023 577</u></u>



# Fondation de l'Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2020

---

### **16 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan, exception faite des placements en actions de sociétés ouvertes canadiennes et en parts de fonds communs de placement. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les intérêts courus, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation. De plus, certains placements en parts de fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

##### *Risque de change*

Les placements en parts de fonds communs d'actions étrangères exposent indirectement la Fondation au risque de change.

##### *Risque de taux d'intérêt*

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains placements en parts de fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

##### *Risque de prix autre*

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions de sociétés ouvertes canadiennes et en parts de fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments. Certains placements en parts de fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de prix autre.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.